

## **Communiqué du** **Conseil National de Sécurité**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a présidé, ce jeudi 13 janvier 2022, au Palais de la Présidence de la République, une réunion du Conseil National de Sécurité (CNS).

L'ordre du jour a porté sur deux points :

- 1 - La situation sécuritaire générale ;
- 2 - L'évolution de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en Côte d'Ivoire.

### 1 - AU TITRE DE LA SITUATION SECURITAIRE GENERALE

A la suite de la présentation faite par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Conseil National de Sécurité a noté, avec satisfaction, une amélioration de la situation sécuritaire en 2021, par rapport à 2020.

Cette amélioration de l'environnement sécuritaire est, notamment, due aux importants moyens engagés par le Gouvernement, au cours de l'année 2021, en vue de rendre nos Forces de Défense et de Sécurité plus professionnelles et mieux équipées, mais aussi aux opérations de sécurisation menées régulièrement sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte, le Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale a informé le Conseil National de Sécurité du bon déroulement de l'opération de sécurisation des fêtes de fin d'année dénommée « Mirador 2021 », qui a mobilisé plus de 17 000 éléments de la Police, de la Gendarmerie et des Armées. Ainsi, les patrouilles effectuées par nos Forces, sur toute l'étendue du territoire, en vue de la sécurisation des lieux de culte, des espaces de réjouissance et des axes routiers, entre autres, ont permis aux populations de passer de paisibles fêtes de fin d'année.

Au regard de ces résultats satisfaisants obtenus en 2021, le Président de la République a vivement félicité les Ministres en charge de la Défense et de la Sécurité ainsi que les Grands Commandements et l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité pour les efforts remarquables déployés. Il les a, en outre, encouragés à poursuivre sur cette lancée.

Le Conseil National de Sécurité a, par ailleurs, été informé par le Ministre d'État, Ministre de la Défense, de la mise en œuvre effective du plan de gestion prévisionnelle des effectifs des Armées. Ce plan, qui vise, à terme, la mise en conformité de notre Armée aux standards des Armées modernes, permettra de rajeunir les effectifs et d'équilibrer la pyramide des grades. A cet égard, le Conseil National de Sécurité a été informé du recrutement et de la formation en cours de 3000 soldats, du départ volontaire à la retraite de 1000 sous-officiers et de la reconversion de 1000 militaires dans des emplois de la Fonction Publique.

Le Chef de l'Etat, qui s'est réjoui de cette initiative, a instruit, à ce titre, le Ministre en charge de la Défense à l'effet de s'assurer du bon déroulement de ce processus. Il a également instruit le Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité à l'effet de coordonner, dans les meilleurs délais, la finalisation de la Nouvelle Loi de Programmation Militaire et de la Nouvelle Loi de Programmation des Forces de Sécurité Intérieure.

## 2 – AU TITRE DE L'EVOLUTION DE LA MALADIE À CORONAVIRUS 2019 (COVID-19) EN CÔTE D'IVOIRE

Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle a fait un point de situation sur l'évolution de la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire. Ainsi :

- À la date du mercredi 12 janvier 2022, la Côte d'Ivoire dénombrait 78 258 cas confirmés de COVID-19 dont 71 257 guéris, 745 décès et 6 256 cas actifs ;
- Le nombre de nouveaux cas de COVID-19 enregistrés dans le pays connaît une hausse significative depuis le 21 décembre 2021, avec en moyenne 739 cas par jour. En effet, le nombre de cas notifiés en décembre 2021 est de 9 274 contre 427 en novembre 2021 ;
- La moyenne du taux de positivité actuel est de 2,8%, après avoir été au-dessus du seuil d'alerte de 5%, sur la période du 21 au 31 décembre 2021 ;
- Le taux de guérison, qui est actuellement de 91%, traduit principalement la rapidité et la qualité de la prise en charge par les professionnels de santé ;
- Le nombre de décès connaît une hausse significative avec 38 décès enregistrés depuis le début du mois de décembre 2021 contre 9 en novembre de la même année. Par ailleurs, la quasi-totalité des personnes décédées n'étaient pas vaccinées.

En outre, le Ministre en charge de la Santé a indiqué que la flambée des cas positifs, observée ces derniers temps, est due à plusieurs facteurs, à savoir le contexte mondial actuel marqué par la 5<sup>e</sup> vague, la progression du variant Omicron dans plusieurs pays à travers le monde, y compris la Côte d'Ivoire, et l'augmentation des rassemblements et des interactions sociales, lors des festivités de fin d'année.

Au titre de la vaccination dans notre pays, le Ministre en charge de la Santé a porté à la connaissance du Conseil National de Sécurité que 7 776 722 doses de vaccins ont été administrées, à la date du 11 janvier 2022, avec 2 271 771 personnes ayant reçu les deux doses. Dans le Grand Abidjan qui représente 95% des cas de COVID-19, 55% des populations cibles ont

reçu la première dose et 34% sont totalement vaccinées.

Le Ministre en charge de la Santé a également informé le Conseil National de Sécurité que le processus d'approvisionnement en vaccins se poursuit, avec 16,5 millions de doses reçues à ce jour ; ce qui permettra une vaccination ininterrompue des populations, tout le long de l'année 2022.

Le Conseil National de Sécurité, qui a noté, avec satisfaction, l'amélioration du taux de couverture vaccinale, a cependant instruit le Ministre en charge de la Santé à l'effet de prendre les dispositions nécessaires pour qu'au moins 70% des populations cibles soient vaccinées dans le Grand Abidjan, d'ici la fin de l'année 2022.

Par ailleurs, afin de réduire l'impact de la reprise épidémique, le Conseil National de Sécurité a instruit le Ministre en charge de la Santé à l'effet d'intensifier davantage la sensibilisation de masse sur le dépistage précoce de la COVID-19, le respect des mesures barrières et la vaccination, de poursuivre la réalisation des tests rapides antigéniques lors des grands rassemblements et de renforcer le parc vaccinal.

Le Président de la République, au vu des résultats atteints dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 dans notre pays, a réitéré ses félicitations au Premier Ministre, au Ministre en charge de la Santé ainsi qu'à tous les acteurs impliqués, et les a encouragés à poursuivre leurs efforts dans ce sens.

Enfin, le Chef de l'État a exhorté, à nouveau, les populations vivant en Côte d'Ivoire au respect scrupuleux des gestes barrières, au dépistage systématique et à la vaccination, afin de lutter efficacement contre cette pandémie.

Fait à Abidjan, le jeudi 13 janvier 2022

Fidèle SARASSORO

Ministre, Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité